

**NOUVEAU BUDGET PROVINCIAL :  
SPORTSQUÉBEC SALUE LES ENGAGEMENTS GOUVERNEMENTAUX  
EN MATIÈRE D'INFRASTRUCTURES SPORTIVES**

**Québec, le 20 février 2014.** En vertu des informations disponibles dans le budget provincial présenté aujourd'hui par le Ministre Nicolas Marceau, les intervenants du milieu sportif saluent les engagements gouvernementaux en matière d'infrastructures sportives.

**Des engagements en infrastructures porteurs à long terme**

Le projet de loi confirme l'octroi de 50 millions de dollars au Fonds de l'activité physique et du sport pour l'année 2014-2015. Cette somme servira notamment au soutien des installations sportives et récréatives et à l'organisation d'événements sportifs internationaux ou pancanadiens.

Il convient de rappeler que le gouvernement avait antérieurement réservé plus de 130 millions de dollars pour les infrastructures sportives et récréatives afin d'encourager la population à adopter un mode de vie physiquement actif. Au total, 56 projets seront devancés et leur réalisation débutera prochainement.

De plus, dans le cadre du Plan québécois des infrastructures, le gouvernement confirme son appui à la construction d'un anneau de glace couvert à Québec ; cette mesure favorisera l'implantation d'un équipement sportif majeur accessible à tous, pouvant accueillir des compétitions d'envergure nationale et internationale, en plus de fournir un site d'entraînement de pointe pour les athlètes. Le gouvernement investira jusqu'à concurrence de 32,5 millions de dollars dans ce projet nécessitant des investissements de 97, 5 millions de dollars.

**Aucune indication sur une éventuelle Politique nationale du sport et de l'activité physique**

Cependant, le plan budgétaire ne donne aucune indication sur de nouvelles mesures qui pourraient être inhérentes à l'éventuelle adoption d'une nouvelle Politique nationale du sport et de l'activité physique devant conclure les diverses consultations pilotées par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) au cours de la dernière année.

La communauté sportive est toujours en attente de l'aboutissement de cette vaste consultation à laquelle elle a contribué. Or, le budget présenté aujourd'hui ne prévoit pas de majoration significative des crédits affectés au MELS ; en conséquence, il est donc peu prévisible que soit adopté à court terme un plan d'action en matière de pratique sportive des Québécois.

*« À l'heure où la population québécoise peut se réjouir des résultats des Québécoises et Québécois présents aux Jeux olympiques de Sotchi, le gouvernement a une responsabilité, dans l'élaboration de ses politiques, de soutenir adéquatement les intervenants du système sportif. Ce sont eux qui, tout en favorisant le cheminement vers l'excellence, contribuent à l'accessibilité universelle au sport. »* a signifié Denis Servais le président de **SPORTSQUÉBEC**.

- 30 -

Source: Michelle Gendron, coordonnatrice  
Communications stratégiques  
[mgendron@sportsquebec.com](mailto:mgendron@sportsquebec.com)

Diffusion:

Sportcom

[sportsquebec.com](http://sportsquebec.com)

4545, av. Pierre-De Coubertin, Montréal QC H1V 0B2, Tél. : 514-252-3114 Téléc. : 514-254-9621